

Appel à candidature

LA STARTUP EST DANS LE PRÉ OCCITANIE

Vous portez un projet ambitieux et innovant, vous souhaitez vous implanter dans un des territoires d'Occitanie ?

Candidatez et bénéficiez d'un programme unique pour la réussite de votre projet de création d'entreprise avec La Startup est dans le pré Région Occitanie !

Du 10 septembre au 21 Octobre 2021, l'ensemble des pépinières et incubateurs de RESOIP+ présents dans chaque département de la Région Occitanie vous accueilleront lors d'ateliers en digital et en présentiel pour terminer par une grande finale à Bessan – Gigamed (Hérault) le 21 Octobre.

La Startup est dans le pré Occitanie, c'est pour qui ?

Pour tous les porteurs de projet et jeunes créateurs (entreprise de moins de 6 mois) qui veulent s'installer et développer leur entreprise sur un des territoires de la Région Occitanie

Comment y participer ?

En s'inscrivant sur la plateforme <https://visionari.typeform.com/to/Z07ifR1g>

Comment se passe la sélection ?

A l'issue de la période de candidature, un comité de sélection se réunira pour étudier les candidatures déposées. Les candidats répondants aux critères suivants :

- Porteurs de projet (personne physique sans entreprise immatriculée) ou entreprises immatriculées depuis moins de 6 mois
- Projet portant une innovation au sens large ou présentant un potentiel d'activité et d'emploi
- Implantation en Occitanie

Que peut apporter le programme à un créateur ou à un jeune entrepreneur innovant ?

- Renforcement de son projet au contact d'accompagnants à l'innovation expérimentés
- Connexions avec l'écosystème d'accompagnement local et régional à l'innovation
- Connexions avec les porteurs de projet de son territoire
- Information sur les aides et subventions à destination des porteurs de projet

Comment se déroule l'accompagnement ?

Du 10 au 22 septembre 6 ateliers en digital accueilleront les porteurs de projet sélectionnés pour leur permettre de renforcer leurs idées.

Du 24 septembre au 19 octobre, chaque porteur de projet participe à un 1 atelier en présentiel parmi les 6 proposés sur les territoires. Ils permettront de finaliser les projets. Chaque porteur pitchera devant un jury de qualification pour la grande finale du 21 octobre à Bessan. 2 projets par territoire obtiendront leur place dans cette grande finale.

Le 21 octobre, les 12 finalistes amélioreront leur pitch pour présenter leur projet devant un jury régional. Ce jury aura pour tâche de déterminer 3 gagnants répartis entre 3 récompenses :

- Le prix Région : un accompagnement en pré-incubation par un membre du RésO IP+
- Le prix Partenaire : création d'un comité de partenaire pour définir un accompagnement sur mesure
- Le prix coup de cœur : communication et visibilité

Règlement des conditions de participation au programme



PRÉAMBULE AU RÈGLEMENT

La Startup est dans le pré est un programme entrepreneurial visant à soutenir les entrepreneurs et porteurs de projet ambitieux et innovants qui se développent sur les territoires ruraux et péri-urbains. Cet appel à projets est initié et organisé par l'Agence de Développement Economique SPL ci-après nommée AD'OCC / RésO IP+ et l'agence Visionari.

Il vise à détecter, accélérer et valoriser des projets ou des entreprises développant des solutions innovantes dans tous les domaines permettant de créer des emplois sur les territoires de la Région Occitanie.

Le programme est décomposé en 4 phases :

- **Phase 1** : une phase d'appel aux créateurs et aux jeunes entrepreneurs qui développent des produits et des services innovants, ou différenciants par rapport à l'existant
- **Phase 2** : une phase d'accompagnement par des ateliers en ligne permettant à tous les participants sélectionnés de profiter d'outils, de conseils et d'accompagnements visant à renforcer leur projet
-

Date des ateliers :

Vendredi 10 septembre de 9h30 à 12h

Lundi 13 septembre de 15h à 17h30

Mardi 14 septembre de 15h à 17h30

Lundi 20 septembre de 9h à 11h30

Mardi 21 septembre de 10h à 12h30

Mercredi 22 septembre de 16h à 17h30

- **Phase 3** : une phase de sélection de 2 projets par grands territoires d'Occitanie lors de 6 ateliers en présentiel se dérouleront de 9h à 16h

Date des ateliers :

Vendredi 24 septembre à Montauban (82)

Mardi 28 septembre à Tarbes (65)

Mardi 5 octobre à Castres (81)

Mardi 12 octobre à Céret (66)

Jeudi 14 octobre à Decazeville (12)

Mardi 19 octobre à Alès (30)

Chaque candidat participe à 1 atelier territorial. Pour être valable, le candidat devra sélectionner 2 dates en présentiel lors de la candidature.

- **Phase 4** : une finale organisée à la pépinière Gigamed à Bessan le 21 octobre permettra de réunir les 12 projets sélectionnés et d'élire les 3 lauréats du programme.

ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL A PROJET

La Startup est dans le pré Occitanie a pour ambition de :

- Soutenir et aider au développement des projets innovants de créateurs et entrepreneurs qui veulent créer leur entreprise en Région Occitanie
- Valoriser la qualité de l'accompagnement de l'innovation du RESO IP+
- Valoriser les outils de financement et d'accompagnement des créateurs
- Valoriser l'engagement des collectivités locales au service des entrepreneurs ambitieux

Nombre de participants et calendrier de l'appel à projet

- Le programme est ouvert à tous les porteurs de projet développant un produit et/ou service amenant une réelle différence par rapport aux solutions existantes sur le marché
- Les ateliers en ligne et en présentiel seront ouverts à tous les candidats sélectionnés
- La finale sera ouverte à 2 projets sélectionnés lors des ateliers en présentiel
- Le jury technique de sélection aux ateliers en ligne et présentiel se réunira le 8 septembre
- L'annonce des projets et entreprises participants sera effectuée au plus tard le 9 septembre
- Les dates des ateliers en ligne ou en présentiel seront affichés sur le site <https://www.agence-adocc.com/> et <https://www.lastartupestdanslepre.fr/>

Statut des participants à l'appel à projets

Le présent appel à candidature est ouvert à toute entreprise ou association enregistrés en France ou à l'étranger depuis moins de 6 mois. (Ci-après appelés « Candidat »)

Le présent appel à candidature est également ouvert aux porteurs de projets qui ne possèdent pas encore de statut. (Ci-après appelés « Candidat »)

Mentions légales

Tout candidat, conformément à l'article 27 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 possède un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données pouvant être exercé à tout moment sur simple demande auprès des organisateurs. La participation à l'appel à projets entraîne l'acceptation du présent règlement complet. Toutes réclamations pour des cas non prévus au règlement seront tranchées par les organisateurs et leur décision sera sans appel.

ARTICLE 2 : COMMENT PARTICIPER ?

Les candidats doivent s'inscrire obligatoirement en ligne sur le formulaire mis à disposition <https://visionari.typeform.com/to/Z07ifR1g>

Les candidats doivent répondre à toutes les questions qui leur seront posées afin que leur candidature soit considérée comme complète et que l'évaluation puisse se faire de façon équitable entre les candidats.

ARTICLE 3 : TYPOLOGIE DES PROJETS RECHERCHÉS ET CRITÈRES DE CHOIX

Le champ des solutions (produits et services qui pourront être proposés dans le cadre de cet appel à candidatures) n'est pas restrictif.

Les candidats pourront aussi bien proposer des produits et services développant **une avancée technique et technologique ou un service innovant.**

Les critères de choix seront définis dans une grille d'évaluation servant au comité de pré-sélection comprenant :

- La faisabilité technique
- La faisabilité financière
- Le délai de réalisation
- La force de l'innovation

ARTICLE 4 : MEMBRES DU JURY ET PROCESSUS DE DÉCISION

Deux jurys seront composés dans le cadre de l'appel à projets « La Startup est dans le pré Occitanie »

- **Un comité technique défini par l'agence AD'OCC, visant à présélectionner les projets et entreprises qui participeront aux ateliers** sur la base des informations présentées par les candidats sur la plateforme d'inscriptions.
- **Un jury local à chaque atelier présentiel de qualification** sera organisé pour définir les 2 représentants du grand territoire qui iront en finale à Bessan, sur les mêmes critères d'évaluation.
- **Un jury régional pour la finale**

Les décisions des jurys sont irrévocables et souveraines et se réfèrent à une grille de notation transmise aux candidats

ARTICLE 5 : DOTATIONS

Deux projets seront déclarés gagnants et un coup de cœur

1 projet pour le Prix Région bénéficiera d'un accompagnement en pré-incubation par une structure membre du RésO IP+

1 projet pour le Prix des Partenaires bénéficiera d'une expertise par un comité de partenaires du RésO IP+

1 projet « coup de cœur » bénéficiera d'une visibilité particulière grâce à une communication dédiée

ARTICLE 6

CONFIDENTIALITÉ ET DROIT À L'IMAGE

Aucune information reçue ne sera utilisée par l'organisateur pour un autre but que d'évaluer, en toute confidentialité, la validité du projet dans le seul cadre de ce hackathon. Il n'en sera fait aucun autre usage.

Chacun des participants, candidats, coachs, partenaires, membres du jury de ce programme pourra être amené à être filmé ou voir son nom cité du fait d'une couverture médiatique sur tout type de

média (print, audiovisuel, social et digital français et étrangers). Participer au programme La Startup est dans le pré Occitanie demande donc l'acceptation du règlement dans son ensemble, notamment l'utilisation des noms et images du candidat nécessaires à la communication.

ARTICLE 7 : DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE SUR LES PROJETS

Les participants ne cèdent en aucune autre manière leurs droits d'exploitation et la propriété de leur projet réalisé dans le cadre du programme.

Tous les projets fournis par les participants durant le Hackathon doivent être des créations personnelles.

Les participants s'engagent à ne pas soumettre un projet contenant des éléments qui sont protégés par des secrets commerciaux ou, de quelque manière que ce soit, soumis aux droits de propriété intellectuelle de tiers ou autres droits propriétaires.

Les participants déclarent et garantissent que tous les éléments contenus dans le projet respectent les exigences stipulées dans le présent paragraphe.

Tout élément de tiers, y compris les logiciels libres, devra être identifié clairement avec leur version, les termes de licence applicable et tout autre détail concernant leur utilisation.

ARTICLE 8 : LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ & RGPD

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Les coordonnées des participants seront collectées et traitées informatiquement. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification ou même de radiation des informations nominatives le concernant.

Toutes les informations recueillies via ce concours sont destinées à la gestion de celui-ci, à satisfaire aux obligations légales ou réglementaires et à nous permettre également de vous adresser des informations sur nos événements par messagerie électronique ou courrier postal. Vos données personnelles ne sont pas destinées à être transmises en dehors de l'Union Européenne. Les données personnelles sont conservées pour une durée de 10 ans. Vous pouvez à tout moment demander à ne plus recevoir de propositions par courrier électronique en vous désabonnant à chaque fois qu'un courrier électronique vous est adressé.

Dans le cadre de sa démarche de mise en conformité au droit de la protection des données personnelles et conformément à son obligation de transparence, AD'OCC vous fait part des mentions

d'informations relatives à la RGPD concernant l'appel à candidatures de la Startup est dans le pré OCCITANIE 2021.

Ce document est consultable sur le site <https://www.lastartupestdanslepre.fr/>

ARTICLE 8 : MODIFICATIONS EVENTUELLES ET CONTACTS

Le présent règlement est susceptible de changement sans préavis par l'organisateur. Toute modification sera immédiatement mise en ligne sur le site et clairement identifiée : <https://www.lastartupestdanslepre.fr/>

Animateur et co-organisateur de l'appel à candidature pour RESOIP+ :

Dorothee LEPINE

resoip@agence-adocc.com

04 67 17 11 70

Agence Visionari

Contact

Pierre Alzingre

Dirigeant

pierre@visionari.fr

06 86 67 63 28